

BULLETIN D'INFORMATION

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES: L'ÉGYPTE SOUHAITE ADOPTER UNE APPROCHE GLOBALE DE LA GOUVERNANCE DES MIGRATIONS

Le ministre des Affaires étrangères Sameh Shoukry a accueilli Emi Bob, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations, dans le cadre de la visite officielle du responsable des Nations unies en Égypte.

L'ambassadeur Sameh Shoukry, ministre des Affaires étrangères, a exprimé sa gratitude pour la coopération fructueuse et étendue avec l'organisation, tout en se réjouissant de renforcer cette collaboration pour garantir une gestion globale des migrations contribuant à la réalisation du développement durable, conformément aux principes et objectifs énoncés dans le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Il a souligné l'importance de préciser les priorités de travail de l'organisation en consultation avec les gouvernements des pays en développement qui portent un fardeau significatif dans la gouvernance des migrations.

Le ministre Shoukry a déclaré que l'Égypte était désireuse d'adopter une approche globale de la gouvernance des migrations, en se concentrant non seulement sur les aspects sécuritaires, mais également sur ses aspects développementaux et en s'attaquant aux causes profondes conduisant à la migration irrégulière.

Le ministre des Affaires étrangères a également salué la coopération en cours avec l'organisation pour renforcer les voies légales de migration du travail et combler les lacunes existantes sur les marchés du travail, dans le but de servir les intérêts des pays d'origine, de destination et des migrants eux-mêmes.



LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE ET LE GOUVERNORAT DE MINYA DISCUTENT DE L'EXPANSION DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT GLOBAUX AL-QADI: MINYA CONTINUE D'APPORTER SON SOUTIEN ET SA COOPÉRATION POUR FAIRE FACE AU PHÉNOMÈNE DE L'IMMIGRATION ILLÉGALE ET DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Le gouverneur Osama Al-Qadi de Minya a rencontré l'ambassadrice Naela Gabr, chef du Comité national de coordination de la lutte contre la migration illégale et la traite des êtres humains, afin de discuter des avenues de coopération mutuelle pour étendre la mise en œuvre de projets et de programmes de sensibilisation visant à contrer ces phénomènes et à sensibiliser les différents segments de la société pour atteindre les objectifs de développement globaux.

Le gouverneur a salué le rôle de premier plan et vital du Comité national de coordination dans la mise en œuvre de campagnes et de programmes de sensibilisation à travers la République pour sensibiliser aux risques de la migration illégale et à ses impacts économiques et sociaux, à travers une équipe nationale composée d'organismes exécutifs et d'organisations de la société civile.

Il a souligné que Minya continue de fournir un soutien et une coopération avec toutes les institutions étatiques pertinentes pour affronter le phénomène de la migration illégale et de la traite des êtres humains et réaliser les plans de développement, ainsi que les programmes de soutien, les initiatives et les projets sociaux et économiques visant à améliorer les opportunités et à élargir les alternatives pour les jeunes, à sensibiliser la communauté aux risques et aux effets de la migration illégale sur les individus et les communautés, et à respecter les droits de l'homme et à respecter les lois dans le traitement de la question.

L'ambassadrice Naela Gabr a salué les efforts du gouverneur de Minya et son soutien à la facilitation de la mise en place de divers projets, y compris "Votre Projet", le Fonds de développement local, et l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises, qui jouent un rôle significatif dans la lutte contre le chômage et la migration illégale en offrant de véritables opportunités d'emploi aux jeunes, en leur assurant un revenu stable et une vie décente, ainsi qu'en soutenant les écoles professionnelles, l'artisanat et le patrimoine, s'efforçant de réduire les taux d'abandon scolaire et en soutenant économiquement et moralement les jeunes, les femmes et les familles.

En marge de la visite, des séances de sensibilisation et des ateliers ont été organisés avec les jeunes et les familles sur les risques de la migration illégale et les alternatives disponibles, et deux ateliers ont été organisés pour renforcer les capacités des travailleurs des directions et des départements influents pour les familiariser avec les droits de l'homme et ses principes fondamentaux et la stratégie nationale pour les droits de l'homme.



TUNISIE : 7 CORPS RETROUVÉS ET 862 MIGRANTS IRRÉGULIERS ARRÊTÉS



La Garde nationale tunisienne a annoncé la récupération de 7 corps, dont celui d'un bébé, et l'appréhension de 862 migrants lors d'opérations de migration illégale en provenance des côtes centrales, en particulier dans la province de Sfax, le dimanche dernier, avec 38 migrants supplémentaires appréhendés le samedi précédent.

Les autorités de sécurité ont également arrêté 24 individus impliqués dans le trafic d'êtres humains et la contrebande, et saisi un navire ainsi que 24 moteurs maritimes utilisés dans des opérations de migration illégale.

La Garde nationale a annoncé la mise en œuvre d'opérations quotidiennes de reconnaissance maritime le long des côtes tunisiennes, qui servent de plateforme majeure pour les migrants se dirigeant vers les côtes italiennes voisines.

Il convient de noter qu'un mémorandum d'accord a été signé entre la Tunisie et l'Union européenne en juillet de l'année dernière visant à lutter contre la migration illégale.

Dans un contexte connexe, le porte-parole officiel de la Garde nationale tunisienne, Houssein Eddine Jbabli, a affirmé que la Tunisie n'agira pas durement contre les migrants illégaux, dans le respect de leur humanité et de leurs droits, en plus de son engagement envers les chartes et traités internationaux concernant les droits de l'homme.

Jbabli a déclaré que la situation dans la région d'Amira à Sfax est sous le contrôle des unités de sécurité suite à l'afflux de milliers de migrants illégaux dans la province, soulignant que la Tunisie fait face à la fois à des approches sécuritaires, législatives et humanitaires dans le traitement de la question des migrants illégaux.

19 immigrants illégaux de Roumanie et d'Équateur sont arrivés en Grande-Bretagne... vendredi



La police des îles Vierges britanniques a arrêté dix-neuf migrants illégaux à Tortola le vendredi dernier. Selon un communiqué de la police britannique, ils ont reçu des informations selon lesquelles les migrants se cachaient dans la communauté de Cox Heath le 19 avril et ont procédé à leur arrestation.

La police a précisé que les migrants illégaux comprenaient dix Roumains, sept Haïtiens et des mineurs originaires d'Équateur et du Honduras.

Les migrants ont été remis aux autorités de l'immigration pour traitement et rapatriement après l'assistance des résidents pour les localiser et contacter la police. Les responsables de l'immigration ont exprimé leur gratitude aux résidents pour avoir fourni des informations ayant permis à la police de retrouver les migrants.

LA GRANDE-BRETAGNE FERME LA PORTE À LA POLÉMIQUE SUR « L'EXPULSION DES DEMANDEURS D'ASILE VERS LE RWANDA »

LE PARLEMENT BRITANNIQUE APPROUVE... ET LA LOI ATTEND L'APPROBATION DU ROI

La Grande-Bretagne a clos le débat autour de la déportation des demandeurs d'asile arrivés illégalement au Rwanda après l'approbation du projet de loi par le Parlement britannique lundi dernier, qui entrera en vigueur une fois que le roi l'aura signé.

Les membres de la Chambre des Lords ont convenu de ne pas introduire d'amendements supplémentaires au texte après que la Chambre des Communes ait modifié à plusieurs reprises le projet de loi.

Rishi Sunak, Premier ministre et chef du Parti conservateur au pouvoir, a cherché à faire adopter une disposition considérant le Rwanda comme un pays sûr, obligeant les juges à considérer le Rwanda, situé en Afrique de l'Est, comme un troisième pays sûr pour recevoir des réfugiés.

Le Premier ministre britannique s'est engagé à réduire le nombre de réfugiés au Royaume-Uni, alors que son gouvernement est confronté à une pression croissante pour réduire les nombres record de demandeurs d'asile traversant la Manche depuis les côtes françaises à bord de petits bateaux.

La nouvelle législation accorde aux ministres l'autorité de ne pas tenir compte de certaines parties du droit international et du droit britannique des droits de l'homme. Sunak a poussé à l'adoption de cette législation en réponse à un jugement rendu par la Cour suprême l'année dernière, qui a jugé que l'envoi de demandeurs d'asile au Rwanda était contraire au droit international.

Il convient de mentionner que les estimations du Bureau national de l'audit indiquent que le renvoi des 300 premiers migrants coûtera au Royaume-Uni 540 millions de livres sterling (665 millions de dollars américains), soit environ 2 millions de livres sterling par personne.

Sunak a confirmé que le gouvernement avait préparé un aéroport et réservé des vols commerciaux affrétés pour le premier vol. Le Premier ministre a promis que le gouvernement organiserait des vols réguliers pour déporter les demandeurs d'asile vers le Rwanda pendant l'été et au-delà, "jusqu'à ce que les bateaux" transportant des demandeurs d'asile cessent d'arriver au Royaume-Uni.

Le Premier ministre britannique Rishi Sunak a déclaré que tout était "prêt" pour déporter les demandeurs d'asile vers le Rwanda "quoi qu'il arrive", accusant les membres du Parti travailliste d'entraver le projet de loi sur le Rwanda, déclarant "ça suffit". Il a confirmé que depuis l'adoption du projet de loi, le gouvernement commencera le processus de déportation pour les individus identifiés pour le premier vol. Le gouvernement a préparé des installations pour accueillir les personnes avant la déportation, et le pouvoir judiciaire a préparé des salles d'audience dédiées et 150 juges pour traiter les actions en justice contre la déportation.

Les premiers vols partiront dans les 10 à 12 semaines, alors qu'environ 30 000 demandeurs d'asile ont traversé la Manche depuis le nord de la France à bord de bateaux de fortune l'année dernière.



"L'EGYPTE VOUS APPELLE", UN COLLOQUE À MENOUFIA POUR SENSIBILISER AU DANGER DE L'IMMIGRATION CLANDESTINE

La Direction du Travail dans le gouvernorat de Menoufia a organisé un séminaire de sensibilisation sur la lutte contre la migration illégale au Centre des Jeunes de Batanoun, auquel ont assisté un certain nombre de résidents du centre et des villages voisins, ainsi que des dirigeants exécutifs du gouvernorat. Cela s'inscrit dans le cadre de la coopération et de la coordination avec l'Université de Menoufia et l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises.

Une conférence intitulée "L'Égypte vous appelle" a été présentée, mettant l'accent sur l'importance de préserver les fils et les filles du pays, alors que l'Égypte ouvre ses bras à tous ses enfants avec de véritables opportunités d'emploi et des perspectives d'investissement dans divers domaines. La conférence a également mis en lumière le soutien qui leur est apporté, reflétant les efforts de la Direction pour servir la jeunesse du gouvernorat et ses habitants dans tous les domaines, y compris l'emploi, en offrant des opportunités d'emploi dans des établissements du secteur privé, une formation professionnelle gratuite dans les métiers nécessaires au marché du travail national et international, des inspections sur le terrain pour garantir le respect des dispositions de la Loi du Travail n° 12 de 2003.

Saad Abdel-Hamid, Directeur de la Direction du Travail à Menoufia, a expliqué dans un rapport au Ministère que ces efforts sont conformes aux directives du Ministre du Travail, Hassan Shihata, pour se concentrer sur la jeunesse des deux sexes et leur fournir tous les moyens de soutien, y compris de véritables opportunités d'emploi décentes et des cours de formation gratuits dans les métiers requis par le marché du travail. L'objectif est de les doter des compétences nécessaires pour entrer sur le marché du travail ou démarrer leurs propres petites et moyennes entreprises, en intensifiant la sensibilisation aux risques de la migration illégale et à son impact sur les jeunes et la société.

Au cours du séminaire, des opportunités d'emplois disponibles ont été présentées, ainsi que diverses voies, domaines, études de faisabilité et facilités visant à aider les jeunes et à contribuer à réduire ce phénomène, tout en mettant en lumière les risques encourus par les jeunes lors de leur migration illégale.



AL GHARBIA HONORE LES LAURÉATS DU CONCOURS ARTISTIQUE POUR LUTTER ET PRÉVENIR L'IMMIGRATION CLANDESTINE



La Direction de l'Éducation à Gharbia a honoré les étudiants et les superviseurs ayant remporté la première place au niveau national dans le concours artistique de lutte contre la migration illégale et la traite des êtres humains pour l'année académique 2023/2024.

Des certificats d'appréciation ont été remis aux étudiantes Salma Mohamed Majed El-Halou, en deuxième année du secondaire, à l'École Secondaire pour Filles Al-Sadat à Basmunoud, Basma Hatem Abu Ghuseiba, en deuxième année du secondaire, à l'École Secondaire pour Filles Al-Sadat à Basmunoud, et Jana Mohamed El-Saeed El-Hawary, en troisième année préparatoire, à l'École Préparatoire pour Filles Omar El-Dik à Basmunoud. Des certificats d'appréciation ont également été remis au Dr. Sahar Hosni El-Saqa, Chef du Département d'Éducation à l'Environnement, à la Population et à la Santé à la Direction et Superviseur Général du concours, ainsi qu'aux superviseurs du concours à l'Administration Éducative de Samnoud.

Le nombre d'immigrants arrivant au Yémen a diminué de 666% par rapport à l'année dernière

Le nombre de migrants africains entrant au Yémen au cours du premier trimestre de l'année en cours 2024 a chuté au niveau le plus bas des six dernières années, atteignant presque le même niveau que celui de la même période en 2021 pendant la pandémie de COVID-19.

L'Organisation internationale pour les migrations a indiqué dans son rapport mensuel que 5 411 migrants africains sont entrés au Yémen entre janvier et mars 2024, ce qui est à peu près le même nombre d'arrivées que pendant la même période en 2021, qui a enregistré seulement 5 113 migrants.

Les données indiquent que les arrivées de migrants au cours des trois premiers mois de l'année en cours représentent le taux le plus bas par rapport à la même période au cours des quatre dernières années, à l'exception de 2021, qui a connu une diminution significative du nombre de migrants africains entrant au Yémen en raison des restrictions de voyage liées à la pandémie de COVID-19.

Le nombre d'arrivées de migrants au cours du premier trimestre de cette année représente une diminution de 666 % par rapport à la même période en 2023, lorsque 41 453 migrants sont entrés, et de 263 % par rapport à 2022, qui a vu l'arrivée de 19 652 migrants africains. Cela représente une diminution de 417 % par rapport à 2020, lorsque 27 948 migrants sont entrés, et une diminution de 586 % par rapport à 2019, qui a enregistré l'arrivée de 37 109 migrants au Yémen.

L'Organisation internationale pour les migrations a attribué la récente baisse des arrivées de migrants à la campagne de sécurité conjointe contre les passeurs de migrants, qui a débuté en août 2023 dans le but de freiner leur entrée dans le pays en direction de l'Arabie saoudite et d'autres États du Golfe. La campagne s'est concentrée sur la côte du gouvernorat de Lahij, qui est un point d'entrée important pour de nombreux migrants, entraînant une diminution continue de leur flux à travers cette côte jusqu'à ce qu'il s'arrête complètement au cours des cinq derniers mois, à l'exception d'un incident survenu à la mi-décembre de l'année dernière, impliquant un bateau transportant 110 migrants.

Il convient de mentionner que le Yémen a accueilli environ 97 000 migrants africains l'année dernière, notamment en provenance d'Éthiopie et de Somalie, dont beaucoup vivent dans des conditions extrêmement précaires en raison de la crise humanitaire qui sévit dans le pays, ce qui a incité bon nombre d'entre eux à entreprendre des voyages de retour risqués ou à être expulsés par bateau vers leur pays d'origine.



L'IMMIGRATION INTERNATIONALE MET EN GARDE CONTRE LES AFFLUX DE MIGRANTS NIGÉRIENS VERS L'ALGÉRIE ET LA LIBYE

Un rapport récent de l'Organisation internationale pour les migrations a mis en garde contre de nouvelles vagues de migration en provenance du Niger, résultant de l'abrogation par la junte militaire de la loi criminalisant le trafic d'êtres humains à travers les frontières. On s'attend à ce que de grands nombres de migrants irréguliers traversent l'Algérie et la Libye à partir de la ville d'Agadez, au centre-nord du Niger.

Le rapport a indiqué que la route de l'Afrique du Nord à travers la Méditerranée centrale vers l'Italie était la route migratoire la plus congestionnée en Europe en 2023, avec la plupart des migrants provenant des pays sub-sahariens de l'Afrique du Nord. À la mi-décembre, plus de 152 000 migrants étaient arrivés en Italie par cette voie, contre 105 000 en 2022.

Il est connu que les migrants nigériens, qui entrent en Algérie par milliers chaque année, prévoient principalement de se rendre en Espagne après une période de résidence là-bas comme prélude à l'achat de la route vers l'Europe. Ceux qui atteignent la Libye visent à se rendre en Italie. Dans les deux cas, beaucoup d'entre eux cherchent à gagner de l'argent en travaillant sur des chantiers de construction et dans des maisons de familles aisées avant de reprendre leur aventure.

Il convient de noter qu'en 2015, une loi criminalisant la migration a été lancée au Niger, financée par le Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique d'une valeur de 5 milliards d'euros. Cependant, après le coup d'État militaire, la loi a été abrogée, causant une rupture dans les relations diplomatiques déjà troublées entre le Niger et l'UE, qui a demandé le retour du président Mohamed Bazoum au pouvoir. Entre 2014 et 2020, plus d'un milliard d'euros ont été alloués du Fonds au Niger.

Le ministère de l'Intérieur algérien, dans ses rapports périodiques sur la migration illégale, déclare que les migrants entrant en Algérie viennent de 44 pays africains, avec une présence notable de citoyens nigériens en raison de la proximité géographique.



UN ACCORD ALGÉRO-TUNISIEN-LIBYEN POUR LUTTER CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE

La Tunisie, l'Algérie et la Libye ont convenu de renforcer la coopération économique entre les trois pays et de coordonner les efforts pour protéger la sécurité des frontières contre les risques de migration irrégulière et de criminalité organisée, ont annoncé les présidents Kais Saïed, Abdelmadjid Tebboune et Mohammed Al-Manfi.

Selon le communiqué conjoint publié à l'issue du sommet tripartite tenu lundi dans la capitale tunisienne, les dirigeants de la Tunisie, de l'Algérie et de la Libye ont souligné la nécessité d'établir des projets et des investissements communs majeurs, notamment dans la production de céréales et le dessalement de l'eau de mer.

Les présidents ont discuté d'une série de questions clés qui ont servi de base à leurs discussions mutuelles, notamment le phénomène de la migration irrégulière affectant les trois pays. Ils ont convenu d'unifier les positions et les approches dans le traitement des différents pays touchés par la migration irrégulière en Méditerranée du Nord et dans les pays au sud du Sahara.

De plus, les dirigeants ont convenu de mettre en place des forces de travail conjointes chargées de coordonner les efforts visant à protéger la sécurité des frontières communes contre les risques et les conséquences de la migration irrégulière et d'autres formes de criminalité organisée, sur la base d'une approche collaborative.

Il convient de noter que c'est la première réunion entre les trois présidents, qui ont convenu de tenir des réunions consultatives tous les trois mois pour renforcer les relations entre leurs pays à tous les niveaux, et de coordonner les cadres de partenariat et de coopération. La première réunion a été assistée par les ministres des Affaires étrangères des trois pays, ainsi que par des conseillers politiques, militaires et en sécurité.



LE GOUVERNEUR DU TEXAS ALLOUE 2,3 MILLIONS DE DOLLARS POUR FAIRE FACE À LA CRISE MIGRATOIRE À LA FRONTIÈRE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE MEXIQUE



Le gouverneur du Texas, Chris Sonono, a alloué près de 2,3 millions de dollars pour faire face à ce qu'il appelle la crise de l'immigration illégale sur deux fronts. Le premier implique 1,4 million de dollars pour établir une force spéciale de maintien de l'ordre le long des 58 miles de frontière de l'État avec le Canada, tandis que le second implique 850 000 dollars pour déployer 15 membres de la Garde nationale ce mois-ci.

L'immigration illégale est un problème clé dans le paysage politique américain. Dans un sondage auprès des électeurs le mois dernier, près de 43% des participants ont exprimé être "très" ou "assez" préoccupés par le fait que les immigrants illégaux consomment les ressources de l'État et l'argent des contribuables, ainsi que par le fait qu'ils commettent des crimes. Dans l'État du New Hampshire, 43% des personnes interrogées dans le cadre du sondage ont déclaré que l'immigration illégale est un problème "très sérieux" ou "assez sérieux". Ce pourcentage a grimpé à 83% lorsqu'on leur a demandé leur avis sur l'immigration illégale aux États-Unis, les répondants citant l'épuisement des ressources des Américains, les coûts pour les contribuables et la criminalité comme leurs principales préoccupations concernant les personnes vivant illégalement dans le pays.

Il convient de noter qu'il y a eu 9,64 millions de rencontres avec les autorités d'immigration et d'asile des États-Unis, dont 8 millions se sont déroulées à la frontière sud. Ces chiffres incluent des personnes qui peuvent être éligibles à l'asile, un responsable des affaires étrangères déclarant que 70 à 80% des demandeurs d'asile surmontent le premier obstacle, convainquant un agent de la patrouille frontalière qu'ils ont de véritables craintes de mort, de torture, de violence ou de persécution en raison de leur race, religion ou croyances. Environ 40% de ces individus obtiennent finalement l'asile par le biais des tribunaux.

Des organisations internationales accusent l'ancien chef de Frontex de torturer des migrants

L'ancien directeur de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes "Frontex", Fabrice Leggeri, fait face à des accusations de complicité dans la commission de crimes contre l'humanité et de torture contre les migrants, notamment lors de leurs tentatives pour atteindre la Grèce ou s'échapper de la Libye.

Ces accusations ont été portées dans le cadre d'une plainte déposée par le groupe de défense des droits de l'homme "Utopia 56" devant le tribunal judiciaire de Paris. Leggeri a annoncé son affiliation au parti d'extrême droite français "Rassemblement National" dirigé par Marine Le Pen en février dernier, se classant troisième sur la liste des candidats du parti pour les prochaines élections européennes prévues en juin.

Les associations affirment que Leggeri, qui a dirigé l'agence européenne de 2015 à 2022, a joué un "rôle clé dans la commission de crimes contre l'humanité" en mer Méditerranée. Ils soutiennent qu'il a poursuivi une politique "visant à entraver l'entrée des migrants dans les pays de l'UE, quel qu'en soit le coût en vies humaines, en particulier".

Les organisations affirment que Leggeri "a permis des actes criminels" dont, selon elles, il était conscient. De multiples témoignages ont révélé des pratiques violentes de la part des autorités grecques et libyennes pour empêcher les migrants d'atteindre l'Europe. En vertu du droit de l'UE et du droit international, le renvoi forcé de personnes sans leur permettre de demander l'asile ou d'évaluer leur situation et leurs dossiers est illégal et viole les obligations internationales des pays concernés.

En réponse à ces accusations, Leggeri a dénoncé dans des déclarations à la presse les "allégations infondées" découlant de "manœuvres politiques" visant à ternir la réputation de la liste du Rassemblement National.

Face à ces accusations, le Rassemblement National, qui arrive en tête des sondages d'opinion avant les élections européennes, s'est empressé d'exprimer son soutien à son candidat. Marine Le Pen a déclaré sur la plateforme "X" que "les associations d'extrême gauche, partisans de la migration et complices des passeurs, veulent faire taire ceux qui prônent les principes de contrôle aux frontières".

De son côté, le chef de la liste du Rassemblement National, Jordan Bardella, a condamné les accusations, estimant que "son seul crime est de refuser de noyer le continent européen sous les migrants".

Fabrice Leggeri a démissionné en avril 2022 de l'agence après l'ouverture d'une enquête disciplinaire par l'Office européen de lutte antifraude "OLAF", révélant que "la direction de Frontex était au courant de violations des droits de l'homme et évitait délibérément de les signaler en mars 2022", comme l'a annoncé Eric Marquardt, le législateur allemand du parti des Verts.

